Je tiens tout d'abord à vous dire, Monsieur le Préfet, toute notre gratitude.

Au nom de Jean Pierre Polvent, Président National de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques, que j'ai l'honneur de représenter pour notre département, je vous remercie, monsieur le Préfet, de nous accueillir à la Préfecture pour notre remise de décoration annuelle : l'organisation, ici, de cette cérémonie, prouve la considération de la République à l'égard de ceux qui oeuvrent avec dévouement pour l' Education Nationale.

La présence parmi nous de personnalités civiles du département (et) montre aussi l'estime que les institutions portent à cet ordre ancien et prestigieux, créé par Napoléon Ier en 1808, remanié en 1866 par Napoleon III et enfin restructuré sous sa forme actuelle en 1955.

Je voudrais remercier également toutes les personnes qui ont accepté de parrainer les récipiendaires de cette après-midi et de consacrer un peu de leur temps pour accueillir les nouveaux promus dans cet ordre.
Enfin, je tiens à remercier les divers services de la Préfecture pour l'aide efficace qu'ils ont apportée à l'organisation de cette cérémonie.

L'association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques, l'AMOPA, s'est fixé comme but de perpétuer de façon utile et féconde les valeurs de cet ordre ancien.

Les actions que mène notre section en direction de la jeunesse du département sont importantes; ce sont, entre autres, de très nombreux prix distribués aux lauréats de plusieurs concours nationaux de défense et illustration de la langue française : chaque année, ce sont des dizaines de prix que nous remettons au cours d'une cérémonie qui réunit élèves, parents et enseignants de tout le département. Le 18 mai dernier la remise de nos prix au Pari de Tarbes a

récompensé de très nombreux jeunes talents.

Nous avons aussi des concours propres à notre section des Hautes-Pyrénées: ce sont des concours de mémoire et de civisme en partenariat avec l'ONAC; ce sont aussi des concours de poésie pour les jeunes poètes des écoles élémentaires et des concours qui récompensent les engagements citoyens et les actions qui visent à illustrer les valeurs de la République Française et de l'Europe.

Ce sont également des actions pour la francophonie; la section 65 propose un concours d'écriture à des collèges et des lycées d'Oran et d'Alger; cette action connait, maintenant, un succès considérable qui a attiré l'attention des attachés culturels de l'ambassade à Alger; deux distributions des prix auront lieu dans quelques jours , l'une à l'Institut français d'Alger et une deuxième cérémonie au consulat général de France à Oran : plus de 180 élèves seront récompensés.

Nous avons organisé également, en partenariat avec le lycée français de Sofia, le lycée Victor Hugo, une fête de la langue française ; et cette année encore, le lycée Lamartine, établissement secondaire francophone en Bulgarie qui propose une filière bilingue francophone à tous ses élèves, a participé à nos concours ; nous espérons établir des liens étroits avec ces deux lycées qui sont au coeur de la francophonie scolaire en Bulgarie.

Mais, notre association ne peut vivre, s'engager et diversifier ses actions, sans l'aide des autorités de la République, de l'Éducation Nationale et de ses adhérents ; la section des Hautes-Pyrénées a besoin de nouveaux membres pour que l'AMOPA 65 puisse toujours être dynamique et généreuse et réaliser les projets qu'elle construit et réalise et que, d'ailleurs, vous pouvez découvrir dans leur totalité sur notre site, AMOPA65 . N'hésitez pas à nous rejoindre.

Lors d'une scène célèbre de la comédie de Marcel Pagnol, ***Topaze***, monsieur Muche, le directeur de la pension du même nom, dit à son professeur, monsieur Topaze, qu'il mérite dix fois les Palmes Académiques, mais que l'Inspecteur d'académie a dû distribuer tous les rubans dont il disposait à des maîtres plus anciens.

«Dites bien à Monsieur Topaze que pour cette année, je lui décerne les Palmes moralement. »
- Moralement ?
- Moralement, c'est peut-être encore plus beau ! ...

Mais pour vous, chers récipiendaires, ce soir, cette reconnaissance de vos mérites est bien concrète. Elle récompense votre travail et votre engagement, et la République honore votre dévouement et vos actions au sein de l'Éducation Nationale; vous entrez dans un ordre prestigieux dont vous devez être fiers, mais ce grade de chevalier ou d'officier n'est pas une fin, c'est le départ vers d'autres actions ; ce terme de chevalier n'est pas vide de sens : il évoque l'éthique

d'une chevalerie moderne ; cette distinction , la plus républicaine des décorations disait le Président Pompidou, vous engage à aller plus loin dans la défense des valeurs de la République, au service de l'enseignement que vous donnez aux enfants et pour la défense et l'illustration de la langue française. La devise de l'AMOPA vous y invite, nous y invite : servir et partager !